

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 10469
Numéro SIREN : 839 070 067
Nom ou dénomination : Topco GB

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2020 sous le numéro de dépôt 21469

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 20-02-2020

N° DE DEPOT : 2020R021469

N° GESTION : 2018B10469

N° SIREN : 839070067

DENOMINATION : Topco GB

ADRESSE : 59 rue de Tocqueville 75017 Paris

DATE D'ACTE : 24-01-2020

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

Topco GB
Société par actions simplifiée
Capital social : 1.000.000 euros
Siège social : 59, rue de Tocqueville, 75017 Paris
839 070 067 RCS Paris

**DÉCISIONS ECRITES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 24 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt,
Le 24 janvier,

Les soussignées :

- **SPARE**, société par actions simplifiée de droit français dont le siège social est situé 59 rue de Tocqueville, 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 753 020 833 RCS Paris, dûment représentée par son président Bertrand Corp. (807 512 033 RCS Paris), elle-même représentée par son président, BH (421 982 240 RCA Paris), elle-même représentée par son président, **Monsieur Olivier BERTRAND**, ayant tous pouvoirs à cet effet, et
- **BQ PARTICIPATIONS SAS**, société par action simplifiée de droit français dont le siège social est sis 21 avenue Kléber, 75016 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 841 847 RCS Paris, dûment représentée à l'effet des présentes, par son président, **Monsieur Antoine FROGER**, ayant tous pouvoirs à cet effet,

Agissant en qualité d'associés détenant ensemble l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (les « **Associés** »), ont pris les décisions indiquées ci-dessous, par acte sous seing privé, en application des dispositions de l'article 13.3.4 des statuts de la Société.

Bertrand Corp. SAS, président de la Société, KPMG S.A., commissaire aux comptes titulaire de la Société, sont régulièrement informés des décisions devant être prises.

Les Associés constatent que les documents indiqués ci-après ont été tenus à leur disposition conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux statuts de la Société.

Les Associés reconnaissent avoir reçu l'ensemble des informations et pris connaissance de l'ensemble des documents leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les points inscrits à l'ordre du jour :

1. Constatation de la démission de Monsieur François DAVY de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société ;
2. Désignation d'un nouveau membre en remplacement de Monsieur François DAVY, démissionnaire ;
3. Pouvoir pour formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Constatation de la démission de Monsieur François DAVY de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société et désignation d'un nouveau membre en remplacement

Les Associés,

Connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur François DAVY de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société en date du 8 janvier 2020, prenant effet à compter de la date à laquelle les Associés de la Société auront constaté ladite démission et procédé à la désignation de son remplaçant,



Prendent acte, sous réserve de l'adoption de la deuxième décision ci-après, de la démission de Monsieur François DAVY de son mandat de membre du Conseil d'administration de la Société avec effet le 24 janvier 2020.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

DEUXIÈME DÉCISION
Désignation d'un nouveau membre en remplacement de Monsieur François DAVY, démissionnaire

Les Associés,

Connaissance prise de la lettre de Monsieur Denis VILLAFRANCA en date du 8 janvier 2020 aux termes de laquelle il a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait le mandat de membre du Conseil d'administration de la Société pour lequel il est pressenti,

Décident de nommer en qualité de membre du Conseil d'administration de la Société :

Monsieur Denis Villafranca
Né le 16 juin 1972
De nationalité française
Demeurant 102 rue Perronet, 92200 Neuilly Sur Seine

Décident que cette nomination intervient avec effet à compter du 24 janvier 2020 et pour une durée illimitée,

Décident que Monsieur Denis VILLAFRANCA exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

TROISIÈME DÉCISION
Pouvoirs pour formalités

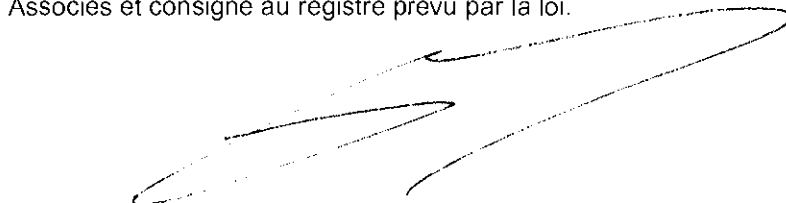
Les Associés décident de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes des présentes décisions,

De, au nom et pour le compte de la Société, procéder à toutes formalités de dépôts, immatriculations, inscriptions modificatives ou radiations auprès du greffe du Tribunal de Commerce et du Registre du Commerce et des Sociétés, et partout où il sera besoin, et en conséquence, de certifier tous documents, timbrer tous actes, signer toutes formules, déposer toutes pièces, retirer ou recevoir tous documents consécutifs aux formalités précitées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

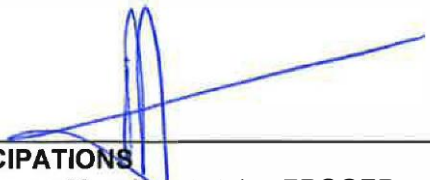
* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les Associés et consigné au registre prévu par la loi.



SPARE

Représentée par Monsieur Olivier Bertrand



BQ PARTICIPATIONS
Représentée par Monsieur Antoine FROGER

AR